

Réflexion sur quelques aspects de la traduction pédagogique.

BRAMKI Ourida

Université El Bachir el Ibrahimi, Bordj Bou Arréridj

Bramki.ourida.souha@gmail.com

Received date : 2020/12/29

Publication date: 2021/06/30

Résumé

Le présent article s'appuie sur notre expérience personnelle, en tant qu'enseignant universitaire, assurant le module d'Initiation à la traduction, pour les étudiants de graduation au sein du département des langues étrangères. Il se veut une tentative de réflexion sur certains aspects relatifs à la traduction pédagogique, que le traducteur-enseignant ne doit pas perdre de vue lors de la conception de ses textes-consigne, destinés au Travaux dirigés de traduction, et ce, pour une meilleure réalisation des objectifs attendus de ce module.

Les mots clés

Traduction pédagogique, thème, version, texte à traduire.

الملخص

يستند هذا المقال إلى تجربتنا الشخصية في تدريس مقياس "مدخل إلى الترجمة" لطلبة ما قبل التدرج بقسم اللغات الأجنبية. حيث يعد هذا المقال محاولة منا، كأستاذ جامعي باحث، للتأمل و التفكير في بعض جوانب الترجمة البيداغوجية، التي لا ينبغي للمترجم/المدرس إغفالها أثناء إعداده للنصوص الموجهة للتمرين في حصة الأعمال التطبيقية، بغية تحقيق أفضل للأهداف المرجوة من هذا المقياس داخل قسم اللغات.

الكلمات المفتاحية

الترجمة البيداغوجية، الترجمة من اللغة الأم، الترجمة إلى اللغة الأم، النص الموجه للترجمة.

En guise d'introduction :

D'abord, il nous paraît nécessaire de distinguer la traduction comme concept générale de la traduction comme pratique pédagogique, dans la mesure où ces deux concepts font souvent objet de confusion, notamment chez les non-spécialistes.

En effet, nombreux sont les théoriciens qui ont défini la traduction comme concept général. Pour J.R. Ladmiral (1994), philosophe, linguiste et traducteur, « la traduction fait passer un message d'une langue de départ (LD) ou langue-source dans une langue d'arrivée (LA) ou langue-cible ». Selon TATILON :

traduire(...) C'est avant tout se mettre au service de ses futures lecteurs et fabriquer à leur intention un équivalent du texte de départ : soit, d'abord un texte qui livre, avec le moins de distorsion possible, toute l'information contenu dans celui d'origine. Mais traduire, c'est aussi produire un texte duquel il convient d'exiger trois autres qualités : qu'il soit rendu « naturellement » en langue d'arrivée (qu'il ne sente pas la traduction), qu'il soit parfaitement intégré à la culture d'arrivée et qu'il parvienne, par une adroite manipulation de l'écriture, à donner l'idée la plus juste de l'originalité et des inventions stylistiques de l'auteur traduit. (1986 :150)

CHRISTIAN Berner(1999), quant à lui, décrit la traduction comme « une activité où l'on suit des règles sans disposer de règles pour appliquer les règles » (cité in Jean-Delisle, 2013 :261). Telle est donc la tâche complexe et ardue à laquelle s'adonne tout traducteur.

En revanche, la traduction pédagogique, dite traduction didactique, se distingue de la traduction générale, et notamment de la traduction professionnelle, par tout ce qui retient l'intérêt du pédagogue, à savoir : la phase de gestation, processus de tâtonnement lent mais dynamique, qui constitue donc tout le champ d'apprentissage ; l'objectif n'étant pas ici de produire une traduction achevée autant que d'amener l'apprenant à acquérir de nouvelles compétences en langue étrangère. Dans ce même sens, J.R. Ladmiral souligne que :

La traduction proprement dite vise à une performance pour elle-même (performance-cible), tandis que la « traduction pédagogique » est seulement un test de performance censé fonctionner comme test de compétence (compétence-cible et compétence-source) et s'intègre à un ensemble, pédagogique, plus vaste. (1994 :41).

Ainsi conçue, la traduction intervient dans l'institution pédagogique et dans les départements des langues étrangères comme un outil de perfectionnement linguistique qui doit s'ajouter à tant d'autres à savoir : la grammaire, l'écrit, l'oral et les PLS...etc., car il est difficile, voire impossible à notre sens, de parvenir à la compétence linguistique requise dans la langue étrangère moyennant seulement la traduction. Dans le même sillage, il convient aussi de différencier la « traduction pédagogique » et « la pédagogie de la traduction ». La traduction pédagogique, précise Jean Delisle (2013), est une traduction effectuée comme exercice dans le but d'apprendre une langue étrangère. La pédagogie de la traduction, quant à elle, exige une bonne connaissance des deux langues (source et cible) comme préalable ; ici l'apprentissage de la traduction est un objectif en soi visant la formation de futurs traducteurs. Il est à noter, par ailleurs, que dans le cadre de la pédagogie de la traduction, les exercices de traduction sont conçus de façon à inculquer aux futurs traducteurs une méthode de travail, à les initier aux techniques de la recherche documentaire et terminologiques, et à les familiariser avec les différentes langues de spécialités. (Delisle, 2013)

1. La Traduction comme exercice pédagogique

La traduction comme exercice pédagogique « sert notamment à l'enrichissement du vocabulaire, à l'assimilation de nouvelles structures syntaxiques et à la vérification de la compréhension et des acquis. » (Jean Delisle, 2013 :688).

En didactique des langues, les exercices de traduction tels qu'ils sont proposés aux étudiants en TD de traduction prennent deux formes bien connues chez les traducteur-enseignants à savoir : le thème et la version ; ils sont effectués à

des fins d'exercice ou d'évaluation. Le thème est un exercice ou il est question de traduire dans une langue étrangère (L2) un texte proposé dans la langue maternelle de l'apprenant (L1). La version, quant elle, consiste à rendre dans la langue maternelle (L1) de l'apprenant un texte écrit dans une langue étrangère (L2).

La langue étrangère étant l'objet thématique de l'apprentissage en classe de langue, il devient clair dès lors que le thème est un exercice d'encodage exigeant des connaissances « actives » en langue étrangère essentiellement en grammaire et en vocabulaire, tandis que la version est un exercice de décodage qui nécessite des connaissances passives en langue étrangère permettant ainsi la compréhension du texte source. Vu les niveaux de compétences exigée par les deux exercices respectivement et vu le décalage de compétence entre langue maternelle et la langue enseignée chez l'apprenant de graduation, on attendra que les performances en version soient meilleures que celles en thème. Cependant, nous pouvons dire que ces deux exercices théoriquement asymétriques ont plutôt des objectifs pédagogiquement complémentaires. D'après Ladmiral :

S'il est vrai que la traduction se pratique dans les deux sens, le thème et la version ne sont qu'apparemment symétriques et correspondent à deux opérations essentiellement différentes. On pourra voir même dans la dissimilitude des deux signifiants pour ces deux signifiés apparentés (réciproques) l'indice de cette asymétrie du thème et de la version. (1994 :45)

1.1. Thème en classe de langue : (L1 vers L2)

Le thème, à l'instar de tous les exercices de traduction, exige une bonne compréhension du texte-source. George steiner (1998), dans Après Babel, nous le dit à juste titre : « Comprendre, c'est traduire ». Or, dans le cas du thème l'accent n'est pas mis sur la compréhension ; celle-ci ne pose généralement pas de problème dans la mesure où l'étudiant maîtrise parfaitement, ou quasi parfaitement sa langue

maternelle, à quelques exceptions près. Pour l'apprenant en graduation, Le défi premier serait donc de restituer le sens dégagé du texte original dans une langue étrangère correcte et cohérente. On entend par la cohérence :

La qualité d'un texte ou d'un énoncé dont tous les éléments sont interdépendants et forment un ensemble lié. Elle est fonction de divers éléments : enchainements des énoncés, choix du vocabulaire, clarté et précision des rapports logiques, absence de disparates ou d'hiatus dans l'exposition et la progression des idées, etc. La cohérence se situe sur le plan logique, conceptuel. (Delisle, 2013 :127)

De ce fait, l'intérêt pédagogique du thème devient évident : il s'agit d'Approfondir les connaissances linguistiques de l'apprenant afin que ce dernier puisse mieux s'exprimer à l'écrit dans une langue étrangère qu'il maîtrise en principe moins bien que sa langue maternelle . Il ya lieu, à cet égard, de préciser que l'étudiant en graduation n'est pas parfaitement bilingue ; c'est- à dire que ses connaissances linguistiques, surtout en vocabulaire et en grammaire, sont souvent insuffisantes pour lui permettre de réaliser une traduction idiomatiquement équivalente qui consiste généralement à produire un texte d'arrivée conforme aux usages établis de la langue étrangère et aux habitudes d'expression spontanée de ses locuteurs natifs ; la tache est encore plus ardue quand le texte original se présente comme un texte littéraire.

Il est donc clair que le niveau des apprenants en langue étrangère détermine considérablement les objectifs de cet exercice. Si, par exemple, le niveau de l'apprenant est élémentaire ou pré-intermédiaire, le thème est réduit, comme le souligne Ladmiral (1994 : 50), à un simple exercice de fixation de structures. Il est, dans ce cas, « Grammatical : sa nature est essentiellement la grammaire et rien qu'elle. ». Selon ce théoricien : « Ce n'est qu'à un niveau plus élevé que le thème tend à être véritablement une traduction. » (op.cit : 53).

Néanmoins, le cours d'initiation à la traduction ne doit pas être la place d'un enseignement systématique de la grammaire.

Cela étant dit, il semble que les fautes commises en thème soient essentiellement des fautes de syntaxe et de morphologie. LAdmiral (194) décrit deux sortes de fautes : les barbarismes ; qui sont des écarts par rapport à la norme morphologique et graphique, et les solécismes , qui sont des écarts par rapport à la norme morphosyntaxique. A celles-ci viennent s'ajouter les maladresses d'ordre stylistique et les lourdeurs d'expression ; ces dernières sont considérées comme des fautes moins graves.

2.2 La version en classe de langue : (L2 vers L1)

A l'image du thème, la version est un exercice pratiqué en classe de langue ; les conditions de sa réussite sont les même que celles réclamées par la traduction de manière générale. Mais à la différence du thème, la compréhension est la compétence principale mise en épreuve par la version, étant donné que la rédaction en langue maternelle ne devrait pas, à priori, poser grand problème. Cependant, La compréhension comme le souligne Marianne LEDERER, « est un processus moins clairement délimité : On peut comprendre intégralement ou pas grand-chose, avec exactitude ou approximativement, correctement ou de façon erronée ; on peut comprendre qu'au pied de la lettre, voire ne comprendre que quelques mots de-ci de là ». (2001 :203)

Dans cette optique, J.R LAdmiral explique que « la langue source qui est la langue étrangère et langue thématique n'est conçue que comme moyen de communication, comme un simple code. Les textes à traduire apparaissent comme des messages chiffrés qu'il s'agit seulement de déchiffrer. » (op.cit.56)

Il n'en demeure pas moins que la bonne compréhension du sens ne dépend pas exclusivement des connaissances techniques de la langue étrangères, mais aussi de la connaissance de sa culture et civilisation. Les connaissances culturelles ici peuvent s'avérer aussi nécessaires à la compréhension que les connaissances linguistiques, et ce à fin

de pouvoir saisir dans le texte les différents éléments civilisationnels qui renvoient à des réalités du quotidien. Cela nous renvoie à la notion des « compléments cognitifs » chez l'apprenant, autrement dit, les connaissances non linguistiques mis en œuvre au moment de la recherche d'une équivalence et faute de quoi, ni la connaissance technique de la langue ni la recherche éventuelle des mots dans un dictionnaire n'aident à la construction du sens. Mrianne Lederer écrit à propos des compliments cognitifs :

L'affectif et le cognitif étant physiologiquement inséparables et ayant tous les deux leur origine dans le cerveau, je les englobe sous le seul terme de compléments cognitifs et dans ceux-ci, je distingue pour un découpage d'un autre ordre, le bagage cognitif, connaissances linguistiques et extralinguistiques emmagasinées à plus en moins long terme dans la mémoire, et le contexte cognitif constitué par les connaissances acquises à la lecture du texte, conservées en mémoire à court terme et servant à l'interprétation des segments de textes suivants. (1994 : 37)

Outre la bonne compréhension du texte source, la version est une épreuve où les facultés d'expression de l'apprenant dans sa langue maternelle sont aussi mises en jeu. Un apprenant bien cultivé, disposant de bonnes compétences dans sa propre langue, va naturellement mieux s'en sortir en version. Ainsi, nous pouvons dire que la version est un exercice dont l'intérêt pédagogique est double : aider l'étudiant à développer des réflexes d'analyse du discours et de construction de sens dans la langue enseignée, mais aussi l'amener à améliorer ses compétences de rédaction dans sa propre langue, bien que cela ne soit pas l'intérêt principal de l'exercice dans la mesure où la langue maternelle n'est pas l'objet thématique de l'apprentissage en classe de langue.

Compte tenu de la nature de cet exercice, les fautes faites par l'étudiant découlent essentiellement d'une difficulté de décodage du texte- source. De ce fait, nous retenons trois types de fautes principaux, par gravité ascendante :

- *Le Faux sens (FS) : faute de traduction qui consiste à un mot ou à une expression du text de départ une acception erronée qui altère le sens du texte, sans pour autant conduire à un contre sens.*
- *le contre sens (CS) : faute de traduction qui consiste à attribuer à un segment du texte de départ un sens contraire à celui qu'a voulu exprimer l'auteur.*
- *le non-sens : faute de traduction qui consiste à attribuer à une segment du texte de départ un sens erroné qui a pour effet d'introduire dans le texte d'arrivé une formulation absurde ; on ne parle d'ailleurs d'un « non-sens » que lorsque le résultat de la traduction est absurde ou incohérent ; c'est la raison pour laquelle le « non sens » est la faute la plus lourdement pénalisée.*

Il existe, par ailleurs, des erreurs moins graves tels que : les « mal dit » et les lourdeurs de style.

2. Le choix du texte à traduire ou le texte/consigne

Il nous semble que le texte à traduire, en traduction pédagogique, ne doit pas seulement être un lieu d'apprentissage, mais aussi le lieu d'acquisition d'une méthode de traduction qui convient à tous type de texte , et destinée à devenir complètement intériorisée par l'apprenant . C'est la raison pour laquelle le texte à traduire en TD de traduction doit obéir à certaines exigences qui conditionnent son choix et faute de quoi il risque de devenir source de frustration chez l'étudiant. Ainsi, Il nous paraît nécessaire, voir impératif, que l'enseignant procède à une évaluation diagnostique pour vérifier d'abord le niveau des apprenants, et ce, avant de procéder à la confection de ses textes-consigne. Car l'évaluation diagnostique comme le souligne Meyer :

Permet de découvrir les forces et les faiblesses des élèves soit avant l'entrée dans une unité d'apprentissage, soit pendant le déroulement de celle-ci. Elle entraîne alors des décisions de soutien, remédiation pour certains élèves, ou des décisions

d'adaptation de l'enseignement selon les caractéristiques des élèves. (2007 :26)

Le choix du texte à traduire devrait être dicté chez l'enseignant par les objectifs strictement didactiques auxquels il souhaite parvenir. Pour atteindre les objectifs préétablis, l'enseignant doit d'abord s'assurer que le texte proposé ne pose pas des problèmes d'ordre terminologique, car comme nous l'avons déjà souligné, l'objectif en TD de traduction pédagogique n'est pas de former des traducteurs professionnels, encore moins d'enseigner la traduction technique dite professionnelle. Le texte à traduire ne doit notamment pas comporter des acharismes ou des tournures révolues qui ne sont plus d'usage et qui, à un moment donné, risquent de rendre l'exercice artificiel, autrement dit, détaché de la réalité linguistique de l'époque. D'autant plus qu'il ne s'agit pas ici de faire de la traduction stricto sensu « dont la fonction explicite et exclusive est de nous dispenser de la lecture du texte originale. » (Ladmiral, 1994 : 41) Cependant, si le choix du texte à traduire doit limiter les inconvénients qui viennent d'être cités, il ne doit, en aucun cas, éliminer les contraintes et les pièges qui appelleront l'erreur et fourniront à l'enseignant le terrain à l'illustration et à la démonstration. Le texte à traduire, comme le souligne Ladmiral, « devra présenter des difficultés linguistiques assez nombreuses pour qu'il puisse rester d'une longueur standard, assez variée pour qu'elle puisse être docimologiquement pertinente (...) » (1994 : 68)

Il convient de noter, par ailleurs, que le texte à traduire, notamment en graduation, se présente souvent sous forme d'un extrait (extrait d'un article, extrait d'un roman ou d'un ouvrage....etc.) Et rarement sous forme d'un texte intégrale. Alors que le texte-source soumis à la traduction est un discours au sens d'un texte long a ses propres critères de clôture (Ouvrage, article, conférence, roman ou pièce théâtrale....) Le texte-consigne, par contre, est souvent découpé par l'enseignant lors de TD de traduction ; ce dernier, extrait de son contexte,

peut donc entraver l'activité de compréhension et donner lieu à des interprétations faussées.

L'enseignant ne doit pas donc perdre de vue certaines conséquences fâcheuses qui pourraient être occasionnées par le manque du contexte lors de la confection de son texte-extrait. Il peut par contre envisager d'attribuer un titre à son texte-extrait, ou encore le doter des annotations explicatives ou des renseignements bibliographiques sur l'auteur afin de compenser l'absence du contexte général. « Les descriptions de paysages, de personnages, etc. par lesquelles commence un roman, par exemple, fournissent de nombreux fragments d'éternité linguistique et textuelle » (Ladmiral, 1994 :68) étant donné que les éléments para textuels aident considérablement à l'interprétation du texte et par conséquent, à la construction du sens.

3. Le corrigé

En didactique de la traduction comme en traduction didactique, Le corrigé renvoie à un modèle de traduction, réunissant les qualités d'une bonne traduction et dont la Fonction pédagogique essentielle est de permettre à l'apprenant de prendre consciences de ses erreurs et déficiences. Il s'agit souvent d'un exemple de traduction proposé par le professeur et perçu comme un idéal de mesure docimologique en fonction de quoi les écarts sont définis comme des fautes. Selon Ladmerale : L'identité du corrigé et du modèle de performance produit par le locuteur natif est garantie par la personne institutionnalisée de l'enseignant, qui est compétent (aux deux sens du mot, c'est-à-dire qu'il est qualifié et qu'il détient la compétence d'un locuteur natif). C'est bien le meme énoncé-cible et il y en a qu'un. (1994 :74)

Toutefois, Cette perception du corrigé-type comme étant une performance magistrale a pu être, à juste titre contestée par bon nombre de didacticiens de traduction à l'image de Jean-Delisle (2013 : 650) qui estime que « cet outil pédagogique ne saurait être utilisé comme instrument de mesure docimologique »,

d'après lui, « tous les écarts par rapport au corrigé ne constituent pas forcément des fautes. » (Ibid.)

En effet, le corrigé reste, à notre avis, concevable tant qu'il n'est pas présenté comme la seule traduction possible, voire comme un idéal sacralisé dont le professeur est le seul révélateur. Il doit plutôt être envisagé comme une possibilité de traduction qui rappelle toujours à l'apprenant l'infinité des possibilités de réexpression qui s'offre à lui en langue d'arriver. Une désacralisation du corrigé est donc nécessaire pour susciter chez l'étudiant une réflexion sur les l'infinité des choix liée au processus de traduction ; elle nous semble judicieuse dans la mesure où elle cadre, à juste titre, avec le propre même de l'acte traduisant qui, dans une optique philosophique, se veut pluriel, voire inachevé. Antoine Bermane (1995 : 8), d'ailleurs, nous le dit explicitement : « toute traduction appelle une retraduction (peut importe le concepteur). C'est dans la retraduction et mieux dans les retraductions successives et simultanées que se joue la traduction. »

De ce fait, le corrigé en traduction didactique ne doit en aucune manière s'offrir comme un idéal incarnant une compétence magistrale, mais comme un simple modèle de traduction, voire une reformulation possible du texte-source face à l'infinité du reformulable.

En guise de Conclusion :

Il nous semble que si la traduction pédagogique aujourd'hui garde toujours toutes ses lettres de noblesse dans l'enseignement supérieur des langues, c'est qu'elle est toujours reconnue pour ce qu'elle est , à savoir un moyen efficace pour enseigner une langue étrangère et une partie intégrante dans la formation des étudiants de langue. Mais afin que cette exercice complexe, le thème et la version en l'occurrence, puisse contribuer effectivement dans l'apprentissage de la langue étrangère enseignée, l'apprennent doit déjà connaître intimement sa propre langue ; un niveau d'acquisition élevé de cette dernière s'avère nécessaire pour que l'exercice puisse apporter ses fruits.

Bibliographie

- *Bermane, A, Pour une critique des traductions : John Donne. Gallimard, paris, 1995*
- *Delisle, J, La traduction raisonnée, Manuel d'initiation à la traduction professionnelle de l'anglais vers le français. Les presses universitaires d'Ottawa, 2013*
- *Ladmiral, J-R, Traduire : théorèmes pour la traduction. Gallimard, paris, 1994*
- *Lederer, M, la traduction aujourd'hui. Le modèle interprétatif, Hachette, Paris, 1994*
- *Meyer, G, évaluer, pourquoi ? comment ?, Hachette, Paris, 2007*
- *Seleskovitch, D & Lederer, M, Interpréter pour traduire, Didier érudition, Paris, 2001*
- *Steiner, G. Après Babel, Albin Michel, Paris, 1998*
- *Tatilon, C. Traduire : pour une pédagogie de la traduction, collection Traduire, Ecrire, Lire. Greff, Toronto , 1986*